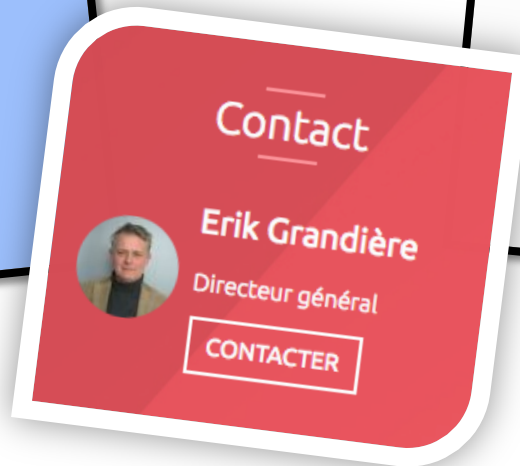
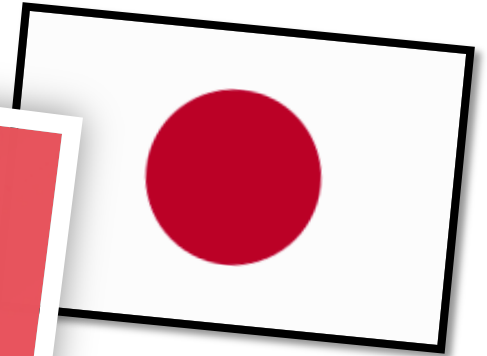
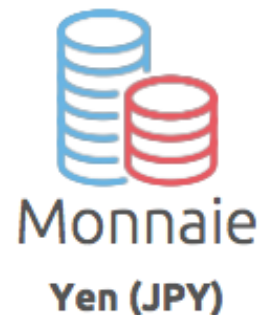


FICHE PRATIQUE JAPON



INFORMATIONS GENERALES



- ✓ Nom officiel : Japon
- ✓ Chef de l'Etat : l'Empereur AKIHITO
- ✓ Régime politique : Démocratie parlementaire
- ✓ Langue officielle : Japonais
- ✓ Densité de population : 340 hab./km²
- ✓ Religions : bouddhiste, shintoïsme
- ✓ Taux de change : 1 EUR = 123,5784 JPY et 1 JPY = 0,0081 EUR (juin 2017)
- ✓ PIB : 4 640 Md€ (3^{ème} rang mondial)
- ✓ Indice de Développement Humain (IDH) : 0,890 (17^{ème} rang mondial)
- ✓ Fête nationale : 23 décembre (jour anniversaire de l'Empereur régnant)
- ✓ Extension internet : .jp

INFORMATIONS VOYAGE

DECALAGE HORAIRE AVEC PARIS : +7 heures en été et +8 heures en hiver

NOMBRE D'HEURES DE VOL (DIRECT) : 12h00

BUDGET APPROXIMATIF POUR LE VOL (ALLER-RETOUR) : 1 300€

CLIMAT :

Dominé par l'alternance des vents - un courant chaud qui remonte du sud et un courant froid qui descend du nord -, le climat au Japon est doux au printemps, chaud et humide en été, pluvieux à l'automne, et froid et sec en hiver. Mais il varie beaucoup selon l'emplacement, à quoi s'ajoutent des contrastes d'altitude, car le Japon est un pays montagneux.

FORMALITES D'ENTREE ET DE SEJOUR :

La présentation d'un passeport en cours de validité (et valide jusqu'à la date du retour) est obligatoire pour être admis sur le territoire.

Pour un séjour inférieur à trois mois, les Français n'ont pas besoin de visa d'entrée au Japon. Ils obtiennent un titre de "visiteur temporaire", qui n'autorise pas l'exercice d'une activité rémunérée.

Le visa est obligatoire pour un séjour d'une durée supérieure à 3 mois.

Le visa d'affaires s'adresse aux personnes, non exemptées de visa de séjour temporaire, souhaitant effectuer des négociations commerciales, des études de marché ou bien participer à des rencontres professionnelles.

Vous trouverez la liste des documents demandés sur le site de l'ambassade du Japon en France. Egalement, il faudra pouvoir présenter une lettre d'invitation de l'entreprise implantée au Japon précisant la durée de l'invitation et, le programme complet de votre séjour.

En règle générale, un délai de 3 à 5 jours ouvrés est observé à la délivrance d'un visa.

Les frais pour un visa à entrée simple sont de 21€ et de 43€ pour un visa à entrée multiple.

SANTE (VACCINS OBLIGATOIRES, PRECAUTIONS PARTICULIERES) :

Aucune vaccination n'est obligatoire mais il est recommandé aux voyageurs de vérifier que leurs vaccinations sont bien à jour.

Vérifiez en particulier vos vaccinations contre, la Diphtérie, le Tétanos, la Poliomyélite et la Coqueluche (DTP Coq).

Par ailleurs, pour des séjours de longue durée en région rurale (et à certaines saisons), les vaccinations contre l'hépatite A, l'hépatite B, la Typhoïde ou l'encéphalite japonaise peuvent être conseillées.

Pour plus d'informations : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/japon/>

INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ

LE CONSEIL DE L'UNIC :

Le Pays du Soleil Levant est un marché intéressant aux multiples facettes.

Inventeurs de la course de Baneï, les japonais importaient de France des chevaux de trait puissants il y a déjà plusieurs décennies...

Friands de viande chevaline crue, les failles sanitaires des pays fournisseurs habituels poussent à présent les industriels japonais vers la France, pour la qualité de son élevage et la traçabilité des animaux. Ce débouché important est un marché à saisir pour redynamiser l'élevage de chevaux de trait sur notre territoire !

Le Japon voue également un culte au Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, que ce pays n'a, à ce jour, pas encore réussi à gagner. Leurs candidats constituent néanmoins une concurrence assez sérieuse pour faire figure de duel médiatique chaque année.

Le marché du cheval de sport est également porteur au Japon, pays que l'on retrouve au plus haut niveau international. La concurrence y est rude mais la demande se développe.

Quel que soit le sujet abordé, les japonais se distinguent par la précision millimétrée de leurs demandes, auxquelles nous nous devons de répondre avec la plus grande rigueur.

LA VEILLE INTERNATIONALE DU POLE HIPPOLIA :

La veille internationale mise en place par le Pôle Hippolia compile des informations macro-économiques, des données filière équine ainsi que des témoignages d'experts sur des marchés équestres étrangers. Envoyée mensuellement, cette veille permet de prendre connaissance des tendances des marchés étudiés.

Plus d'informations en cliquant [ici](#).



LES LIENS DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE LA FILIERE EQUINE DU PAYS :

- Japan Equestrian Federation (JEF)
<https://www.equitacion-japan.com/index.php>
- The Japan Bloodhorse Breeders' Association
<http://www.jbba.jp/en/>

LES FORMALITES EXPORT

EXPORTATION D'UN EQUIDE :

Dans la majorité des cas l'exportation d'un cheval depuis la France vers l'étranger ne nécessite pas de formalités administratives auprès du SIRE. Trois exceptions existent pour les races Pur sang, Pur sang Arabe et Trotteur Français.

Pour les autres, des formalités sanitaires sont souvent à réaliser, et nécessitent l'intervention d'un vétérinaire.

Plus d'informations en cliquant [ici](#).



TAXES A L'IMPORTATION DANS LE PAYS :

	Droits de douane (GEN*)	WTO
Chevaux de sport et d'élevage	jusqu'à 4 000 000 yen/unité	jusqu'à 3 400 000 yen/unité
Semences	0%	-
Articles de sellerie et cuirs	6,60%	5,30%
Textiles	entre 9% et 16%	entre 7,40% et 12,80%
Aliments	0%, 5%, ou 15% ou 70 JPY par kilogramme + 7 JPY pour chaque 1% de plus de 10% en poids de lactose contenu dans le produit ou 60,0 JPY/kg	0%, 3%, 12,80% ou 52,50 JPY par kilogramme + 5,30 JPY pour chaque 1% de plus de 10% en poids de lactose contenue dans le produit ou 36,0 JPY/kg
Produits vétérinaires	De 0% à 5,80%	De 3,10% à 9,80%

Notes :

« General » (GEN) concerne le taux applicable à la base, invariable.

« WTO » est le taux établi par l'Organisation Mondiale du Commerce. Il s'applique aux pays membres de l'OMC dans la mesure où il est inférieur au tau « General ».

Taxe à la consommation (CST)

Une taxe à la consommation est prélevée à un taux de 8% de la valeur à l'acquitté. Une taxe de 1,7% de la consommation locale est incluse dans le taux d'imposition général.

TARIF APPROXIMATIF DU TRANSPORT POUR LES CHEVAUX :

❖ Paris – Narita : environ **16 100€** pour une stalle de 3 chevaux.

Incluant	N'incluant pas
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests sanitaires export avec protocole EXPADON ; ✓ Quarantaine ; ✓ Envoi de sang au laboratoire ; ✓ Frais vétérinaires ; ✓ Certificats sanitaires complétés + déplacement DDSPP ; ✓ Assistance aéroport, douane ; ✓ 1 convoyeur + billet retour ; ✓ Fret aérien pour une stalle/3 chevaux ; ✓ Frais de compagnie ; ✓ Agency fees. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Frais de pré tests ; ✗ Maréchal ferrant, vaccinations, et autres soins...; ✗ Transport jusqu'à Paris ; ✗ Les frais à l'arrivée ; ✗ L'assurance des chevaux.

❖ Tarif 2 (via Roissy CDG) :

1 cheval (en groupage avec 2 autres) 7 100€
 3 chevaux (une stalle) 18 300€

Incluant	N'incluant pas
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 10 jours de quarantaine ; ✓ Frais du laboratoire pour tests nécessaires à l'exportation ; ✓ Frais du vétérinaire pour les prélèvements liés à l'exportation (estimés) ; ✓ Déplacement de l'agent à la DDPP pour signature des certificats sanitaires ; ✓ Acheminement par route du site de quarantaine à l'aéroport de Roissy CDG ; ✓ Fret aérien de Roissy CDG à Tokyo ; ✓ Taxes aériennes ; ✓ Salaires et billets de l'accompagnateur ; ✓ Opérations de douane ; ✓ Equipement des chevaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Acheminement par route du lieu de stationnement des chevaux au site de quarantaine ; ✗ Assurance des chevaux ; ✗ Frais à l'arrivée à Tokyo ; ✗ Tous les frais non mentionnés dans « Incluant ».

Attention : Ces tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif puisque les prix dépendent d'un certain nombre de paramètres. Ils seront remis à jour à chaque nouvelle demande. Ces données correspondent à des chevaux de gabarit "standard".

LE LIEN VERS LA FICHE PAYS JAPON DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :
<http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/1506-ci-resinter-fi-japon.pdf>

LE LIEN VERS LA FICHE RISQUE PAYS DE LA COFACE :
<http://www.coface.fr/Etudes-economiques-et-risque-pays/Japon>

LIENS VERS EXPADON POUR LES PROTOCOLES SANITAIRES :

- Chevaux : <https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon/docs/certificat/JPEQJUL16@b.pdf>
- Semence : <https://teleprocedures.franceagrimer.fr/Expadon/docs/certificat/JPSPCNOV13@.pdf>